

A 20 heures 00

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Mathilde DEROYANT, Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Christian BAUDRY, Henri AVRIL, Sandrine QUINTIN, Rose-Marie BAUDRY, André PÉPIN

Absente : Anne-Marie MENARD

Secrétaire : Henri AVRIL est désigné secrétaire de séance.

Compte rendu de
la réunion du 25
septembre 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 25 septembre 2015.

INTERCOM-
MUNALITE
Intervention du
cabinet DECISION
PUBLIQUE
concernant le
dispositif
« commune
nouvelle »

Monsieur le Maire donne la parole au cabinet DECISION PUBLIQUE mandaté par Antrain Communauté afin de présenter le dispositif « commune nouvelle ».

AFFAIRES
FONCIERES
Echanges
parcellaires à
l'amiable au lieudit
« Vaublin »

Monsieur le Maire indique, qu'au cours de l'année passée, des intempéries ont provoqué des coulées de boue sur la zone située entre Lourmais et Vaublin. Une table ronde avec les exploitants et propriétaires de terres agricoles du secteur a été réalisée le 25 septembre pour essayer de remédier aux impacts engendrés par ce phénomène. Il en est ressorti que la possibilité de faire des échanges parcellaires dans l'objectif de restructurer le maillage était une piste à explorer.

La Chambre d'Agriculture se propose de réaliser cette phase d'animation des échanges de parcelles pour un coût de 1 500 € H.T. Cette phase comprend la mise en place d'un groupe de travail avec de l'information sur les procédures juridiques adaptées, une communication auprès des propriétaires ainsi que des étapes d'animation, de médiation et de cartographie des projets par secteur.

Par ailleurs, Maître LACOURT estime le coût approximatif d'un échange multilatéral de parcelles agricoles entre 2 000 et 3 500 €. Ce coût a été fixé pour un échange sans soule d'une surface totale d'environ 25 ha, au prix moyen à l'hectare de 3 500 €.

QUESTIONS
DIVERSES

Monsieur le Maire propose d'établir le tableau des permanences du bureau de vote pour les élections régionales qui se tiendront les 06 et 13 décembre.

PREMIER TOUR

08H - 09H	09H - 10H	10H - 11H	11H - 12H	12H - 13H	13H - 14H	14H - 15H	15H - 16H	16H - 17H	17H - 18H
GERMAIN		GUICHARD			GERMAIN			GUICHARD	
HALAIS			PEPIN			GARCON		PONDARD	
GUERIN			GILLIERS			SOURDIN OU LECHARPENTIER		POTIER	

DEUXIEME TOUR

08h00 – 10h00	10h00 – 12h00	12h00 – 14h00	14h00 – 16h00	16h00 – 18h00
AVRIL	PEPIN	C. BAUDRY	DEROYANT	QUINTIN
HALAIS	TIREL	GILLIERS	R.-M. BAUDRY	MENARD

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			